



COMITE DEPARTEMENTAL HAUTE SAVOIE

Commission Pôle Scolaire du 11 mars 2011

Présents : Madame Catherine Allard
Messieurs Jean-François Martin, Jean-François Jacquier, Joël Poncet, Bernard Duboué, Gilbert Bruet

Excusés : Madame Christine Maxit et Monsieur Lora Runco Marc,.

Clubs Présents : Dauphins d'Annecy, Mont blanc Natation, Seynod Natation à travers leur président ou leur représentant.

En préambule à la réunion, Jean-François Martin reprecise le projet pour nos nageurs « Elite » de Haute Savoie. Cela passe par :

- Solliciter les trois clubs suffisamment structurés
- Répartir les demandes sur les trois clubs supports afin de ne pas surcharger l'organisation de ceux-ci
- Faciliter l'émulation de la structure d'accueil.
- Définir un cahier des charges et écrire une convention tripartite.
- Aider les clubs supports par une participation liée au nombre de nageurs accueillis.
- Soutenir les clubs supports dans les différentes démarches auprès des institutionnels.

L'établissement d'un cahier des charges et d'une convention permettra de clarifier au mieux cet accueil

La base du cahier des charges soumis aux accords des clubs supports, du club du nageur et du Comité Départemental devra comprendre :

1. Club Support (Modalités d'accueil) :

Niveau d'entraînement (groupe, horaire, objectif, Référent, etc.),
Suivi scolaire, internat en Lycée,
Suivi médical avec le Centre Médico Sportif d'Annecy,
Accompagnement et décision des engagements en relation avec l'entraîneur du club du nageur,
Engagement moral vis à vis du nageur et des parents.

2. Club du Nageur (ses devoirs) :

Autorisation du Président et des parents en terme de responsabilité,
Prise en charge des frais de déplacements, d'engagements, des stages,
Etablir une confiance réciproque et grande latitude à laisser au nouvel entraîneur,
Coopération entre les deux entraîneurs,
Maintenir le lien avec les parents du nageur.

3. Comité Départemental (Rôle) :

Détection des nageurs et inscription après accord collégial des entraîneurs,
Caution de cette organisation auprès de nos institutionnels,
Aide individualisée aux clubs supports suivant le nombre et le niveau des nageurs accueillis,
Demander une lettre de motivation au nageur et à son club.
Contrôle et suivi des résultats scolaires et sportifs.

Après un large débat, l'assemblée est d'accord pour qu'un pré projet de convention circule rapidement entre les membres afin d'arriver à une convention autour du 15 avril.

Ensuite, celle-ci sera envoyée aux présidents de clubs et aux entraîneurs pour commencer l'action avec une mise en place dès la rentrée de septembre 2011.

Jean-François JACQUIER
Secrétaire FFN Hte Savoie
Signature numérique

Jean-François MARTIN
Président FFN Hte Savoie
Signature numérique